



Légende

Affectation

- Résidentielle très faible densité
 - Résidentielle faible densité
 - Résidentielle moyenne densité
 - Résidentielle forte densité
 - Résidentielle très forte densité
 - Commerce et service d'utilité quotidienne
 - Centre-ville
 - Commerce et service de type local et régional
 - Commerce et service récréotouristique
 - Noyau villageois
 - Commerce de gros et industrie légère
 - Industrielle à contraintes modérées
 - Industrielle à contraintes élevées
 - Industrie lourde
 - Parc et espace vert
 - Institution et équipement public
 - Intérêt patrimonial
 - Agricole
 - Agroforestière
 - Forestière
 - Expansion urbaine
 - Conservation
 - Transport
 - Limite du périmètre urbain
 - Limite de la zone agricole permanente
 - Cadastre
 - Zone tampon
- Hydrographie**
- Hydrographie (surfacique)
 - Cours d'eau et lac
- Zones inondables**
- Récurrance**
- 0 - 2 ans
 - 2 - 20 ans
 - 20 - 100 ans
 - Zone de marécage
 - Site d'érosion
 - Zone de glissement de terrain
- Zone de pente forte**
- 15 à 30%
 - 30% et plus
- Aéroport**
- Rayon de protection
 - Surface de limitation d'obstacles
- Sites pour déchets**
- Dangereux (fermé)
 - Fermé
- Territoires d'intérêt**
- Basin Sartigan
 - Ravage Famine
 - Site d'intérêt historique
 - Village miniature Ballargeon
- Circuit touristique**
- Corridor international Chaudière-Kennebec
 - Côté jardins, côté cours
 - Les Sommets
 - Route du Sud
- Principale voie de circulation**
- Artère principale
 - Artère principale projetée
 - Artère collectrice
 - Artère collectrice projetée
 - Tracé de l'autoroute projetée (site approximatif)

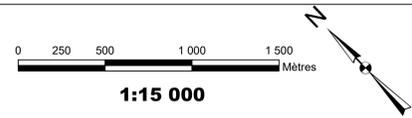
Ce plan d'affectation des sols fait partie intégrante du règlement numéro 163-2005 de la Ville de Saint-Georges.

Amendements:

r. 423-2011	13-09-2011
r. 429-2011	11-10-2011
r. 465-2012	15-09-2012
r. 497-2013	09-04-2013
r. 557-2015	07-04-2015
r. 576-2015	10-06-2015
r. 724-2018	12-02-2019
r. 750-2019	19-11-2019
r. 804-2021	14-09-2021

Maire

Greffier



Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec. © Gouvernement du Québec, tous droits réservés.

Dernière mise à jour: 10 juin 2024

